

Lors d'une intervention au sénat le 14 octobre 2020, le Ministre de l'éducation nationale s'est par ailleurs exprimé au sujet de la **séquence d'observation** en milieu professionnel pour les élèves de troisième.

Après avoir rappelé "*l'importance de ce moment pour les élèves*", le ministre a annoncé que "*le stage serait maintenu cette année car très souhaitable mais serait exceptionnellement rendu facultatif pour tenir compte de la situation sanitaire*".

Il a également précisé qu'un "*travail d'orientation renforcée*" serait alors proposé aux élèves sans solution de stage.